

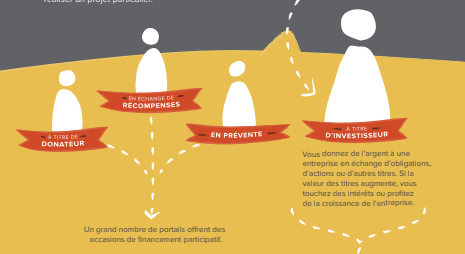


Les types de FINANCEMENT PARTICIPATIF

Qu'est-ce que le financement participatif?

Le financement participatif est un processus en ligne offrant aux entreprises un moyen de recueillir de petites sommes auprès d'un grand nombre de personnes. Les entreprises s'en servent pour réunir des fonds en vue de réaliser un projet particulier.

IL EXISTE PLUSIEURS FAÇONS DE PARTICIPER



Vous donnez de l'argent à une entreprise en échange d'obligations, d'actions ou d'autres titres. Si la valeur des titres augmente, vous touchez des intérêts ou profitez de la croissance de l'entreprise.



Ce type de financement participatif est souvent perçu l'attente en valeurs mobilières de votre province.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF FONDÉ SUR LES INVESTISSEMENTS EST PARFOIS APPELÉ

FINANCEMENT PARTICIPATIF DES ENTREPRISES EN DÉMARRAGE

Il s'agit d'un moyen économique par lequel les nouvelles entreprises peuvent réunir de petites sommes et, pour vous, d'un moyen facile de soutenir une entreprise en laquelle vous croyez.



Il permet aux investisseurs de participer à la croissance future potentielle de l'entreprise.

QUELQUES CONSEILS POUR VOUS AIDER À COMMENCER

1

TROUVEZ UN PORTAIL

Communiquez avec l'autorité en valeurs mobilières de votre province pour trouver un portail de financement dans votre région.

Alberta
albertasecurities.com

Colombie-Britannique
bcsc.bc.ca

Manitoba
mbsecurities.ca

Nouveau-Brunswick
fcn.b.ca

Nouvelle-Écosse
nsc-nsccscott.ca

Québec
lautorite.qc.ca

Saskatchewan
fcaa.gov.sk.ca

2

FAITES VOS RECHERCHES

Choisissez un portail de financement fiable, prenez connaissance du document d'offre et renseignez-vous sur les propriétaires et le secteur d'activité de l'entreprise.

3

COMPRENEZ LES RISQUES

Un grand nombre d'entreprises en démarrage ne survivent pas, et le rendement est incertain. Consultez l'infographie « Les risques du financement participatif des entreprises en démarrage » pour plus d'information.

4

INVESTISSEZ

Pour connaître les limites de contribution dans votre région, communiquez avec l'autorité en valeurs mobilières de votre province.

QU'EST-CE QUE J'OBTIENS EN RETOUR?

EN ÉCHANGE DE VOTRE INVESTISSEMENT, VOUS OBTENEZ L'UN DES TYPES DE TITRES SUIVANTS :

- des titres de participation, comme des actions ordinaires ou des actions privilégiées
- des parts de société en commandite
- des titres convertibles, comme des bons de souscription convertibles en actions ordinaires ou en actions privilégiées
- des titres de créance, comme des obligations

CHOISISSEZ L'OPTION D'INVESTISSEMENT QUI VOUS CONVIENT.

Le financement participatif des entreprises en démarrage est risqué. Assurez-vous de bien comprendre les risques et les conditions de votre investissement. Pour en savoir plus sur les moyens de vous protéger et de trouver l'occasion de financement participatif d'une entreprise en démarrage qui vous convient, consultez l'infographie « Les risques du financement participatif des entreprises en démarrage ».